

Rapport de la Présidente

Commission permanente du
vendredi 17 mai 2019

11^{ème} Commission

N° CP-2019-5-11-4

Service instructeur

DEAA - service appui administratif et financier

Service consulté

DEAA- service prospective et politique européenne

INFOBEST PALMRAIN SOLDE DE LA PARTICIPATION FINANCIÈRE DU DÉPARTEMENT DU HAUT-RHIN AU TITRE DE L'EXERCICE 2018

Résumé : Il est proposé d'approuver le versement du solde de 12 776,60 € au titre de la participation financière 2018 du Département du Haut-Rhin à l'INFOBEST Palmrain, conformément à la convention de financement de l'instance d'information et de conseil sur les questions transfrontalières.
Ce rapport a fait l'objet d'un avis favorable de la Commission Actions, Relations Internationales et Promotion du Bilinguisme, lors de sa réunion du 3 mai dernier.

Conformément à la convention de partenariat 2017 – 2019 portant sur la poursuite de l'instance d'information et de conseil sur les questions transfrontalières pour le sud du Rhin supérieur « INFOBEST Palmrain », la participation financière du Conseil départemental du Haut-Rhin s'élève à 52 158,05 € chaque année.

Ce montant permet de prendre en charge le coût prévisionnel du poste de chargé de mission français recruté par le Département. Le solde, qui correspond à la différence entre la participation contractuelle du Département et l'état annuel des dépenses de personnel établi par la Direction des Ressources Humaines, fait l'objet d'un versement au budget global de l'instance.

En 2018, le coût du chargé de mission s'est élevé à 39 381,45 €. Un solde d'un montant de 12 776,60 € est donc à verser à la Regio Basiliensis, qui assure la gestion financière de l'INFOBEST Palmrain.

En conclusion, je vous propose d'approuver le versement du solde de la participation départementale 2018, d'un montant de 12 776,60 €, à la Regio Basiliensis, qui assure la gestion financière d'INFOBEST Palmrain.

Les crédits correspondants sont inscrits sur le programme F712 imputation 65-048-6562-2677-114 du budget départemental 2019 et feront l'objet d'un versement unique à réception du courrier de sollicitation de la Regio Basiliensis.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Brigitte KLINKERT